

Aux parents des élèves de 9S St-Prex

Réf. CS/sb/rs

Saint-Prex, août 2025

Camp d'automne 2025

Madame, Monsieur,
Chers parents,

Depuis plusieurs années, la Direction des écoles, avec l'appui des maîtres d'éducation physique et des Autorités municipales, met sur pied un camp d'automne multisports pour tous les élèves de 9e année de notre établissement scolaire.

Classes : 9VG2, 9VP2 et 9VP3

Lieu : Cité Joie, Route de Bernoud 4, 1997 Haute-Nendaz
En cas d'urgence, merci de contacter l'enseignant de votre enfant

Chef de camp : M. Stefano Balzarini

Rendez-vous : Mardi 23 septembre 2025 à 8h15 au Centre sportif du Vieux-Moulin à Saint-Prex, vers l'enseignant de votre enfant. Départ du car à 8h30.

Merci de stationner votre véhicule loin des cars, de manière à ce que les chauffeurs puissent manœuvrer en toute sécurité.

Retour : Vendredi 26 septembre 2025 à 16h ~, au Centre sportif du Vieux-Moulin à Saint-Prex.

En cas de retard important au retour, une information sera déposée sur notre site Internet www.eps-stprex.ch. Merci de le consulter l'après-midi même.

EQUIPEMENT PERSONNEL (Ecrire le prénom et le nom de votre enfant sur toutes ses affaires)

- Pique-nique pour le mardi midi
- Habits pour effectuer des activités sportives (à adapter en fonction de la météo)
- Une bonne paire de chaussures pour la marche et les activités sportives en extérieur
- Veste de pluie (+ parapluie et habits adaptés pour la pluie), veste polaire, veste chaude
- Baskets de sport pour l'intérieur (si mauvais temps annoncé)
- Petit sac à dos (pour le pique-nique)
- Gourde
- Pyjama et/ou training
- Pantoufles
- Sous-vêtements et chaussettes de rechange
- Serviette de bain, savon, brosse à dents et dentifrice, brosse à cheveux
- Crème solaire, stick de protection solaire pour les lèvres, lunettes de soleil
- Casquette ou chapeau

- Maillot de bain (si changement de programme durant la semaine)
- Eventuellement raquettes et balles de ping-pong
- Jeux de société
- Eventuellement argent de poche (max. CHF. 10--) sous la responsabilité de votre enfant

L'Association scolaire intercommunale de Saint-Prex et environs (ASISE) contribue chaque année au financement des camps. Votre participation financière s'élèvera à CHF. 64-- par enfant et une facture vous est déjà parvenue ou vous parviendra directement de la bourse de l'ASISE ces prochains jours.

Le voyage, la pension complète et les activités sur place sont compris dans ce prix. Toutefois, les participants doivent impérativement être assurés contre la maladie et les accidents.

Nous vous rappelons que les camps organisés par notre établissement sont obligatoires pour tous les élèves. Néanmoins, si pour des raisons majeures (maladie, accident) votre enfant ne pouvait y participer, un certificat médical vous sera demandé et il sera alors placé dans une autre classe. Un remboursement est possible si votre enfant n'a finalement pas participé au camp ou s'il y est allé en cours de semaine (au prorata).

Afin que le camp se déroule dans les meilleures conditions possibles pour tous, nous vous rappelons les points suivants :

- Le règlement de l'école s'applique pendant le camp.
- Votre enfant se comportera avec respect, attention et courtoisie envers les autres (camarades, enseignants, moniteurs ou tout autre adulte). Il veillera à prendre soin des lieux et du matériel.
- Afin de favoriser la vie et les échanges sociaux, les téléphones portables personnels, les ipods, les jeux vidéo et les appareils électroniques ne sont pas autorisés pendant le séjour.
- Votre enfant doit se conformer impérativement aux consignes données par les enseignants et les accompagnateurs, tant en ce qui concerne la vie au chalet que, pour des questions de sécurité, lors des activités sportives.

La transgression de ces règles ou/et d'autres cas graves d'indiscipline constituent un motif de renvoi du camp. Selon l'art 125 F de la LEO, cette compétence appartient à la direction qui peut prononcer l'exclusion de votre enfant du camp. Dans ce cas, vous viendrez le chercher, ou, en cas d'impossibilité, vous supporterez les frais occasionnés par son retour. Votre enfant sera placé sous votre responsabilité et exclu de l'établissement jusqu'à la reprise des cours réguliers. Le renvoi ne donnera lieu à aucun remboursement de votre participation financière.

Toutefois, nous sommes persuadés que ce camp se déroulera dans les meilleures conditions et, tant les élèves que les adultes passeront une magnifique semaine sportive.

Tout en vous remerciant par avance de prendre note de ce qui précède, nous vous présentons, Madame, Monsieur, chers parents, nos salutations les meilleures.

Tout en vous remerciant par avance de prendre note de ce qui précède, nous vous présentons, Madame, Monsieur, chers parents, nos salutations les meilleures.

C. Siffert, Directeur

